



Saint Pierre sur Dives, le 12 Septembre 2019

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Sur convocation de sa Présidente, l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 s'est réunie dans la salle du foyer logement le **samedi 22 juin 2019 à 10h00** pour débattre de l'ordre du jour fixé par la convocation en date du 13 mai 2019.

Membres Présents :
Voir état émargement

La Présidente, après avoir salué l'assistance, ouvre les débats à 10h05.

A titre liminaire, une minute de silence est observée en mémoire du vice-président, Pierre Daigremont, décédé en octobre 2018, et de l'ancien commissaire aux comptes de l'association, Bertrand Masselin.

Un nouveau commissaire aux comptes est nommé (PV conseil d'administration en date du 3 octobre 2018) en la personne d'Arnaud Manson du cabinet FITECO.
L'assemblée Générale entérine cette nomination à l'unanimité.

1/ Bilan des activités 2018

Le directeur établit un listing de toutes les activités effectuées en 2018 tant dans les domaines RH, de l'infrastructure que celui des soins.

Infra :

- Travaux SSI de la Mesnie pour un montant de 210.000 euros.
- Pharmacies Mesnie et MAPAD refaites pour un montant de 15.257 euros.
- Plateforme kiné créée pour un montant de 4.758 euros.
- Charriots cuisine pour un montant de 3.000 euros.
- Mise en place d'une 2^{ème} lingerie avec de nouvelles machines à laver et sèches linge.
- Rénovation de la salle de restaurant et du patio.
- Mise aux normes du local DASRI.
- Fabrication de deux locaux extérieurs pour ranger les bouteilles d'oxygène.
- Rénovation des lumières de salle de bain.
- Rénovation des luminaires des cantous MAPAD.

25 chambres Mesnie/MAPAD refaites.

Ressources Humaines :

Monsieur Le Douget, Directeur Adjoint, vient présenter le bilan 2018 des ressources humaines. Ce dernier met en exergue les grandes lignes :

Signature du CPOM avec le département et l'ARS.

Embauche d'un nouveau psychologue clinicien à plein temps, Monsieur Morgan Depinoy.

Modification de l'organisation du travail en journées de 9h afin de palier à la baisse nationale des contrats aidés.

Externalisation du service entretien des infrastructures.

Mise en place de la « chambre des erreurs » pour les formations internes.

Sécurisation maximale des déchets infectieux.

Formation transmissions ciblées.

Formation TMS.

Baisse de 22% des arrêts maladie par rapport aux années antérieures (taux d'absentéisme de 2.6% à la Mesnie contre 5.5% au nationale).

Accidents de travail avec un taux de 13.4% contre 33% au nationale dans ce secteur.

La Présidente et l'assemblée saluent le travail des équipes de l'ALAPA durant cette année 2018.

3/ Résultats financiers 2018

L'expert-comptable, Emmanuel Prieur, du cabinet SOFICOM, présente les grandes lignes du bilan 2018 et salue le travail effectué par l'équipe de direction pour l'année 2018.

Total des produits : 5 590 840,98 euros

Total des charges : 5 597 878,38 euros

Déficit de -7037,40 euros

4/ Rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Manson, nouveau commissaire aux comptes de l'ALAPA, présente le rapport clos au 31 décembre 2018 de l'exercice 2018.

Il salue la transparence des comptes et l'excellente collaboration entre son équipe et l'ALAPA.

Il félicite le Directeur pour la qualité de la gestion de 2018.

5/ Quitus de l'assemblée générale concernant les activités et les résultats financiers.

L'assemblée générale donne quitus concernant les activités et les résultats financiers de l'association pour l'année 2018 en félicitant la Direction et les équipes de l'ALAPA.

La Présidente et les membres présents saluent tout le travail effectué.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AGO 2019 se termine à 11h45.

Madame Paulette DANOT
Présidente de l'ALAPA

